



Montreuil, le 26 février 2021

Mesdames et Messieurs les Ministres
de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,
de l'Enseignement supérieur, recherche, innovation
des sports
de l'Agriculture,
de l'Économie et des Finances
des Affaires Étrangères
du Travail

REF. 005-21

Objet : Préavis de grève du 8 mars 2021

Mesdames, Messieurs les Ministres,

La date du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est un jour historique de mobilisations syndicales pour veiller à la défense des droits acquis par et pour les femmes à travers le monde. Plus qu'une simple célébration, cette journée s'inscrit tout autant dans la perspective d'accéder à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans toutes les sphères de la société.

La FERC CGT dépose par conséquent, un préavis de grève pour la journée du 8 mars 2021. Celui-ci concerne l'ensemble des personnels de nos secteurs. Il doit leur permettre de mener toute action revendicative susceptible de couvrir la défense des droits des femmes et des filles, mais aussi les actions visant à l'acquisition de nouveaux droits.

Recevez, Madame, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Marie BUISSON
Secrétaire Générale



**FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION
DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE**

263, rue de Paris - case 544 - 93515 - Montreuil cedex - Tél. 01 55 82 76 12 - Fax 01 49 88 07 43

Internet : www.ferc-cgt.org e-mail ferc@cgt.fr